



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

Déclaration des élus CFDT

À la CAP des adjoints administratifs

10-11 juillet 2013

Madame la Président, mesdames et messieurs les représentants à la CAP nationale des adjoints administratifs,

2013 devait être l'année de priorité accordée aux agents de catégorie C.

Qu'en est-il aujourd'hui, 10 juillet ?

Nous constatons que :

- de nombreux agents partent en retraite sans pouvoir accéder à l'échelon supérieur,
- la conservation des taux de promotions de 2009 à 2011 pour AAP2 et AAP1 (25% AAP2, 35% AAP1) et l'augmentation de 25% à 100% pour les AA1 ont été provisionnées dans les mesures catégorielles 2013,
- le chantier de refonte des grilles indiciaires n'avance pas,
- de nouvelles épreuves sont mises en place dans les concours de cat. B sans formation adéquate ;

Nous nous interrogeons :

- Pourquoi la fonction publique nous refuse-t-elle les taux ?
- À qui profitent ces économies ? A quelle catégorie ?
- Pourquoi certains services ne peuvent-ils pas bonifier tous leurs agents ?
- Quel est le calendrier de mise en œuvre de la réforme indemnitaire ? Stop aux économies sur le dos des catégories C !!
- Quelle évolution de carrière peut-on espérer avec si peu de postes ouverts aux différents concours de catégorie B ?
- Où est l'égalité de traitement entre candidats de concours ? (éloignement du centre d'examen, non mise à disposition de véhicule de service...)

Nous allons enfin siéger à cette CAP pour les promotions 2013, même si les taux sont très loin de nous satisfaire !

Rappelons que depuis le moratoire de septembre 2012, les CAP ne traitent plus les promotions de l'année N+1.

Nous exigeons, pour la rentrée, le calendrier des pré-CAP et CAP de 2014, année chargée en élections !!

Lors de la CAP de février, l'administration s'est engagée à nous remettre la liste des agents en PNA sortante à cette CAP. Comptez-vous respecter cet engagement ?

Je vous remercie de votre attention.